

## Mise au concours

### Candidature comme hôte de la Conférence Suisse de Santé Publique en 2022, 2023 ou 2024

**Santé publique Suisse et la SSPH+ vous invitent à déposer une candidature pour accueillir la conférence en 2022, 2023 ou 2024. En tant qu'hôte vous proposerez le thème, la date et le lieu de la conférence et vous concevrez, en coopération avec les deux organisations responsables, le programme des deux journées.**

La Conférence Suisse de Santé Publique est organisée chaque année par Santé publique Suisse et la Swiss School of Public Health (SSPH+). Pour les conférences à venir, nous recherchons des institutions académiques suisses du domaine de la santé publique qui rempliront pour une année le rôle de troisième partenaire et hôte de la conférence. L'institution hôte proposera quatre à cinq sessions plénières d'une durée de 60 à 90 minutes et marquera ainsi le thème principal de la conférence de son empreinte. Chacun des autres partenaires, que sont Santé publique Suisse et SSPH+, proposera une session plénière. Deux ou trois sessions parallèles de 60 à 90 minutes seront réservées à des interventions que le comité de programmation choisira parmi des abstracts soumis et des thèmes de la pratique et des sciences de la santé publique. Les langues de la conférence sont le français, l'allemand et l'anglais.

Toutes les institutions académiques du domaine de la santé publique (universités, hautes écoles spécialisées ou instituts associés) de Suisse sont invitées à déposer une candidature. Les hôtes seront soutenus par une équipe de professionnels mise à disposition par Santé publique Suisse et la SSPH+ et qui se chargera d'organiser la conférence.

Vous trouvez des informations plus détaillées dans le formulaire de soumission. Pour les candidatures concernant les trois années, le délai est fixé au 30 avril 2020. Le choix entre les candidatures sera effectué le 10 juillet 2020 au plus tard.

#### **Détails de la mise au concours**

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

1. **Soumission** : Le formulaire électronique dûment rempli doit être envoyé par e-mail à la SSPH+ ([snocera@ssphplus.ch](mailto:snocera@ssphplus.ch)) jusqu'au **30 avril 2020** au plus tard.
2. **Langue** : La candidature doit être soumise en anglais.
3. **Décision et organisation** : Les candidatures seront évaluées par le comité de Santé publique Suisse et le directeur de la SSPH+. À la mi-juillet 2020, la décision sera communiquée directement aux institutions ayant déposé une candidature.
4. **Contact** : Pour des informations complémentaires ou des questions concernant la soumission veuillez vous adresser à Sandra Nocera, [snocera@ssphplus.ch](mailto:snocera@ssphplus.ch).